Groupe Argumentaire sur les Energies Nucléaire et Alternatives

**Lettre n° 15** **30 avril 2021**

**Enseignements tirés de deux années de production électrique sur les périodes mars 2019 – février 2021 : Analyse, impact économique, environnemental et sociétal**

L'analyse comparée de la production électrique française au cours des deux exercices calendaires consécutifs (mars 19 - fév. 20 et mars 20 - fév. 21) met en évidence les constats suivants :

- **Un recul notable de la production nucléaire : de 70 % on passe à 67 %.** Cette baisse s'explique d'une part par l'arrêt de la centrale de Fessenheim (1 800 MW) et d'autre part par un fonctionnement perturbé du parc nucléaire français : les perturbations antérieures dans le calendrier des arrêts de tranche ayant été aggravées par les dispositions sanitaires liées à la COVID-19.
- **Une augmentation à peine sensible des EnRi**, avec une stagnation du parc éolien en raison des conditions de vent moins favorables durant le dernier exercice et de l'opposition marquée de la population au développement massif de cette énergie.
- Une augmentation sensible de la production hydraulique : (de 11,6 % on passe à 13,3 %).
- Une très légère diminution de la production totale d'énergie thermique fossile, contrebalancée par **une augmentation notable de la part du charbon**, à plus fort impact environnemental (1).
- Une réduction des exportations et **une augmentation notable des importations** en provenance essentiellement d'Allemagne, ce qui conduit non seulement à creuser la balance des échanges transfrontaliers de la France mais aussi à renchérir le taux d'émission de CO2 puisque cette énergie d'importation possède une empreinte carbone plus élevée.

On atteint par ce biais une contradiction majeure, à savoir que la France qui possède le parc électrique le plus décarboné du monde, en se privant d'une partie de sa production nucléaire est contrainte de compenser ce manque à gagner par une importation équivalente d'énergie carbonée. **Il s'agit d'un échec clair de la politique énergétique française** qui va à l'encontre de la lutte contre le réchauffement climatique. Les objectifs de la PPE et la SNBC ne seront pas atteints, ni à moyen terme, ni probablement à l'échéance 2030.

Cette trajectoire préfigure des difficultés prévisibles dans les années à venir, et tout particulièrement pendant les prochaines périodes hivernales à forte demande énergétique. Et elle confirme l'adage :

**moins de nucléaire = plus de CO2, moins d'export transfrontaliers et + d'import d'électricité carbonée depuis l'Allemagne.**

La fiche d'actualité GAENA N° 20 : « *Enseignements tirés de deux années de production électrique sur les périodes mars 2019 – février 2021 : Analyse, impact économique, environnemental et sociétal* » détaille cette analyse.

---

(1) Bien que la décision de l'arrêt de la production de l'électricité à partir du charbon à partir de 2021/22 ait été actée, le développement des EnRi nécessite un apport par des énergies fossiles risquant de doubler la production de CO2 par rapport à 2O17.

Le GAENA : https://www.energethique.com/